

Réunion du 6 février 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

- Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
- Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent FURST
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Gaston DANN
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2012/121 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Projets de proximité - Conventions de désignation de maîtrise
d'ouvrage pour l'aménagement d'itinéraires cyclables -
Aménagement du carrefour entre la RD 62 et la RD 425 près de
MITTELBERGHEIM**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les modalités de réalisation et de financement d'une liaison cyclable entre Bois L'Abbesse (Haut-Rhin) et Hurst
- approuve la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage correspondante, à intervenir avec le Département du Haut-Rhin en vue de sa participation financière au coût des travaux d'aménagement de la liaison cyclable "Bois L'Abbesse - Hurst" ; dans ce cadre, demande au Département du Haut-Rhin le versement d'une participation financière maximum de 94 000 € HT
- approuve la convention ayant pour objet de définir les modalités de la participation financière de la commune de MITTELBERGHEIM au coût des travaux d'aménagement en giratoire du carrefour RD 62 - RD 425, sous maîtrise d'ouvrage du Département ; dans ce cadre, demande à la commune de MITTELBERGHEIM le versement d'une participation financière maximum de 50 000 € HT au titre de la voirie communale
- approuve la nouvelle répartition de l'entretien de la liaison cyclable "LIEPVRE (Haut-Rhin) - LA VANCELLE" ainsi que l'avenant n° 1 ayant pour objet de modifier en ce sens l'article 8 de la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage initialement conclue entre le Département du Haut-Rhin et le Département du Bas-Rhin pour l'aménagement de cet itinéraire.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux conventions et cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120206-65647-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/02/12